Busard cendré

Circus pygargus

Cette espèce, de catégorie faunistique méditerranéenne-turkmène, se reproduit depuis les côtes d'Afrique du Nord, dans les espaces ouverts à semi-ouverts de l'Europe et de la Russie jusqu'en Asie Centrale. La France serait, avec l'Espagne et le Portugal, l'un des trois pays les mieux peuplés en Europe, en l'absence d'estimations pour l'ex-U.R.S.S. (GÉNSBØL, 1984).

L'inventaire de MAYAUD (1936) qualifiait le Busard cendré de nidificateur commun dans les landes ou marais de l'ouest et du centre de la France, en Artois, Picardie, Champagne, Bourgogne, dans le Puy-de-Dôme (régulier quoique assez rare), et sans doute ailleurs (Camargue, Roussillon ?).

En 1975, occupant un peu plus d'un tiers des secteurs I.G.N., qui constituent les mailles de l'enquête sur les oiseaux nicheurs (YEATMAN, 1976), l'espèce apparaissait présente essentiellement dans les régions du Centre-Ouest atlantique, du Massif Central et du Nord-Est. Quasiment absente du quart nord-ouest de la France (les nicheurs de l'Artois et de la Picardie auraient-ils disparu ?), peu commune sur le pourtour méditerranéen, absente de Corse, l'espèce, là où elle est présente, montrait une distribution lacunaire.

Depuis cette première enquête, les recensements et la protection des nids dans les cultures se sont développés (jusqu'à près de 900 couples localisés en 1990 !), améliorant du même coup la connaissance fine de la répartition dans une bonne partie de la France.

La carte de distribution de la période 1985-1989 indique une progression de la répartition de l'espèce : indices de reproduction portés sur 589 secteurs I.G.N., soit 56 % de l'ensemble du territoire national. Le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise et la Manche retrouvent de petites populations, tandis que la région Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et le sillon Rhodanien voient des lacunes se combler. Cependant, quelques régions sont toujours quasi désertées : la majeure partie de la Normandie, du Limousin et du Périgord, de grandes zones en Aquitaine et surtout les hautes montagnes, bien que l'altitude ne soit pas un obstacle jusqu'à 1 500 m (record noté en Haute-Loire ; JOUBERT, 1992). Mais la grande nouveauté, pendant cette récente enquête, revient incontestablement à la Corse, avec la première nidification connue du Busard cendré en 1986, au sud de l'étang de Biguglia, avec deux nichées réussies de 3 et 4 jeunes. Depuis, sur le même secteur, furent observés quelques couples cantonnés et des reproductions en 1988 et 1989 (BRUNSTEIN *et al.*, 1990). Entre 1990 et 1993, des adultes ont encore été signalés autour de cet étang, au cours des mois de mai et de juin, mais sans indice de reproduction (CANTERA et THIBAULT, 1992 : J.-P. CANTERA, comm. pers.).

Les Busards cendrés étaient qualifiés de « rares » (moins de 1 000 couples nicheurs) en 1975 (YEATMAN, *op. cit.*), probablement par référence aux estimations de TERRASSE (1 000 à 4 000 couples ; 1965) et THIOLLAY (750 à 1 250 couples ; 1966). Ces estimations ont été reprises, avec celle de TERRASSE (1977) signalant une diminution des effectifs, par CRAMP et SIMMONS (1979). Depuis, ces oiseaux ont fait l'objet d'un effort de protection et de recensement, signalé plus haut, sans précédent parmi les rapaces non rupestres. Entre 1979 et 1982, des estimations à l'échelle des départements ont permis de réévaluer les effectifs français entre 3 000 et 4 000 couples nicheurs (FIR-UNAO, 1984).

D'après les écrits anciens et les témoignages, l'espèce était plus abondante avant les années 1940 qu'aujourd'hui (A. COLLIN DE L'HORTET, comm. pers.). Les raisons évoquées pour expliquer sa raréfaction sont les destructions des nichées ou le tir des adultes, la disparition de ses sites de nidification par l'assèchement et la mise en culture des zones humides et des landes, le développement agricole (pesticides et mécanisation des moissons) et les conditions d'hivernage, voire parfois la concurrence interspécifique localement avec le Busard Saint-Martin (CORMIER, 1984).

Les témoignages les plus anciens relatent la présence de dortoirs regroupant non pas des centaines mais des

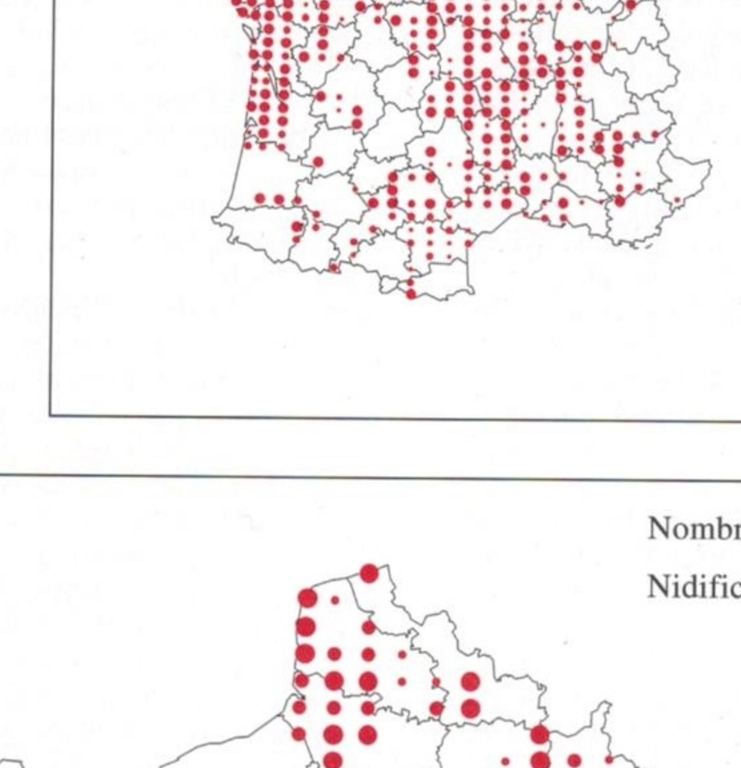

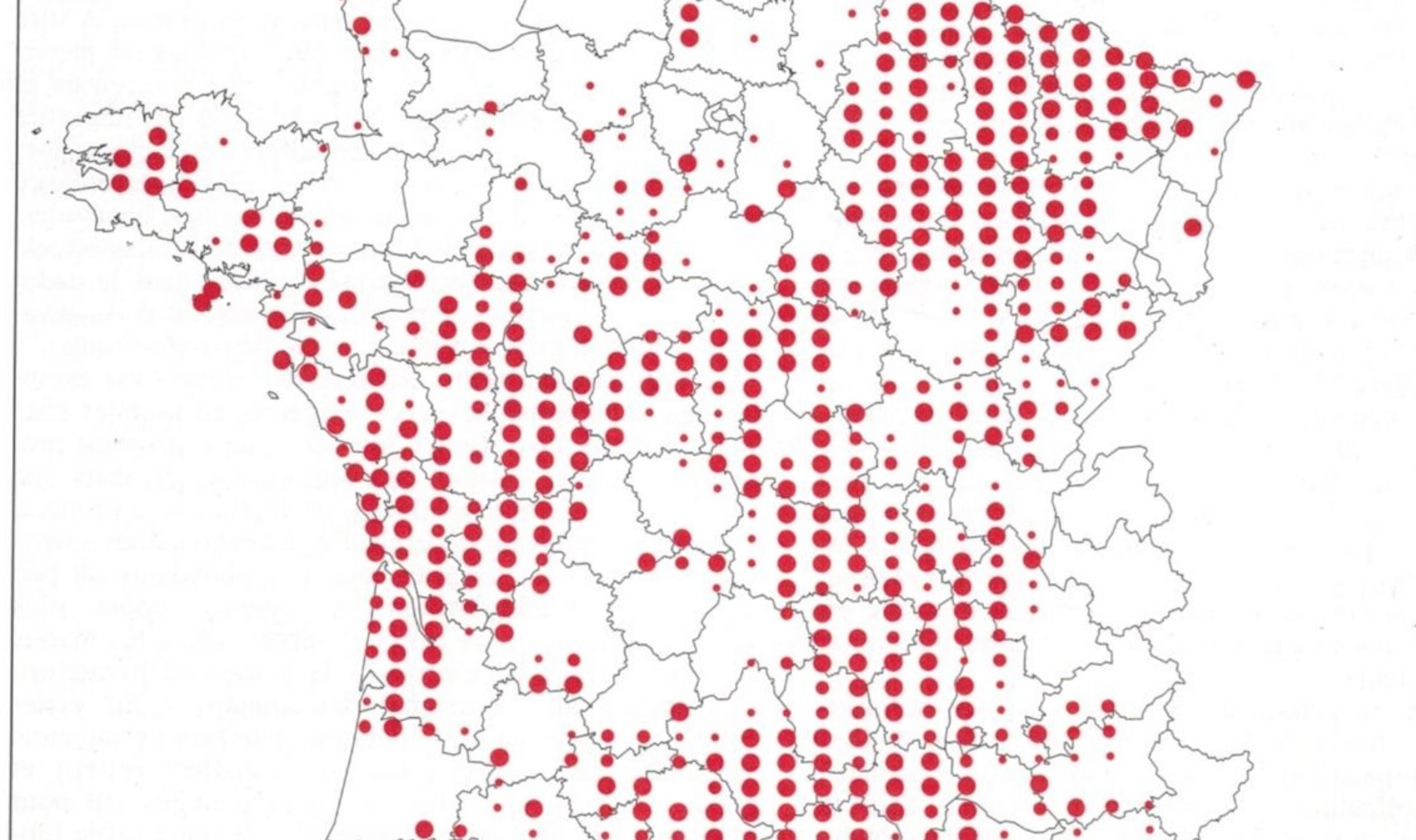

BUSARD CENDRÉ
1985-1989

milliers de Busards cendrés dans la Vienne (BARBIER-MONTAULT, 1838). Certains récits de chasse font état de destructions sur l'espèce, notamment au moyen de Grands-Ducs naturalisés (GUÉRIN, 1932 ; LABITTE et LANQUETIF, 1962). Plus près de notre époque, les prés salés et les polders de la baie de l'Aiguillon (Vendée) ont concentré dans les années 1960-1968 les plus fortes densités enregistrées : « énorme stationnement » de 300 à 400 individus en août 1963 (FOURNIER, 1964), estimation d'une centaine de couples nicheurs sur 65 km^2 en 1967 (THIOLLAY, 1968) et des dortoirs postnuptiaux de plus de 100 à 200 individus ces années-là. Ces concentrations sont aujourd'hui considérablement réduites ; entre 35 et 47 couples nicheurs sur 180 km^2 en 1984 et 1985 (DABIN, 1985 ; PACTEAU *et al.*, 1986). Les plus fortes densités connues aujourd'hui se situent toujours dans les secteurs des marais de l'Ouest, avec des valeurs atteignant localement, selon les années, 25 à 43 couples pour 100 km^2 (LEROUX, 1987 et en préparation), et même 20 à 46 couples pour 50 km^2 sur l'île de Noirmoutier (relevés de J.-P. CORMIER de 1982 à 1991, publiés dans les numéros annuels de la Revue du F.I.R.). Les plus fortes concentrations se trouvent dans les polders de la baie de Bourgneuf : 19 à 42 nids sur 5 km^2 (observations de B. BERTHEMY et du G.O.L.A. de 1982 à 1991, publiés dans la Revue du F.I.R.) et dans les marais de Rochefort, où une colonie regroupait jusqu'à 28 nids sur 22 ha en 1990 (A. LEROUX et O. GABORY, obs. pers.).

Ces records de densité de nids de Busards cendrés ne doivent cependant pas masquer le fait que les mâles chassent jusqu'à 5 à 10 km de leurs nids et qu'une colonie exploite un territoire de plusieurs dizaines de km^2. En conséquence, la recherche des densités des nicheurs, chez cette espèce, doit s'effectuer sur une superficie d'au moins 100 km^2 (moins dans le cas d'une île d'où les oiseaux ne sortent pas en période de reproduction).

Grands migrateurs, les premiers Busards cendrés arrivent en France, de leurs quartiers d'hiver africains, à partir des premiers jours d'avril, généralement entre le 5 et le 15 selon les régions et les années, mais les arrivées se succèdent jusqu'au mois de mai. Nous avons vu des femelles arriver en même temps que des mâles en Charente-Maritime, dès le 10 avril 1989, par exemple, et ceux-ci se disputaient déjà leurs faveurs.

Les beaux jours d'avril ou de mai voient se dérouler les parades ou « danses aériennes », effectuées principalement par les mâles, parfois accompagnés par des femelles. Un peu plus tard, ce sont les transports de matériaux, les poses prolongées sur un perchoir bien en vue et surtout les spectaculaires passages de proie en vol, entre le mâle et la femelle, qui attireront l'attention des observateurs.

Les landes moyennes ou hautes, les espaces herbacés denses et recouvrants des marais ou de vieilles friches sont les milieux traditionnels occupés par l'espèce. Avec la raréfaction des landes et des marais dans la majorité de nos régions, le Busard cendré adopte aujourd'hui, comme les deux autres busards, les milieux cultivés : les prairies temporaires et surtout les champs de céréales, comme l'orge et le blé. Dans une grande partie des départements, plus de la moitié des nids se trouve dans les cultures.

Le nid est construit à même le sol dans une végétation permettant de le dissimuler aux regards des prédateurs. Il peut s'agir d'une végétation herbacée (friche, prairie naturelle ou cultivée, céréales) ou ligneuse basse (lande à ajoncs ou bruyères, jeunes plantations de pins) dans laquelle le nid est caché au fond d'un « puits » de verdure de 0,50 à 1,50 m de profondeur. La femelle y apporte des brindilles, des racines puis de longues herbes qu'elle dispose de manière circulaire, aménageant ainsi une plate-forme de 20 à 30 cm de diamètre et peu épaisse, sauf si le site est humide.

La ponte s'échelonne d'habitude entre la mi-mai et le début de juin. Elle comporte environ 4 œufs en moyenne (extrêmes : 2 – 5, rarement 6), mais comme l'ensemble des autres paramètres de la reproduction (nombre de poussins à l'éclosion, de jeunes à l'envol), les moyennes annuelles varient selon les années, suivant la disponibilité des ressources alimentaires, en France (fluctuation d'abondance des petits rongeurs comme les campagnols, des petits passereaux et des gros insectes), mais aussi probablement en Afrique (pullulations des criquets par exemple ; CORMIER et BAILLON, 1991), sans négliger les conditions météorologiques et la prédation.

Après 4 semaines d'incubation, assurée par la femelle qui est nourrie par le mâle, les poussins restent au nid pendant un mois environ. Le ravitaillement est assuré essentiellement par le mâle, par des passages aériens de ses captures à la femelle qui les distribue aux jeunes jusqu'à l'âge de 15 à 20 jours. Celle-ci recommence alors à chasser et les deux parents peuvent venir au nid ou lâcher des proies sur l'aire, avant l'envol des juvéniles. Au mois de juillet, période des moissons, une partie des nichées établies dans les cultures, encore non ou mal volantes, sont happées par les moissonneuses.

Depuis les premières opérations de sauvetage dans les champs de céréales du Loir-et-Cher en 1977 (A. PERTHUIS, *in litt.*), puis en Lorraine, des « campagnes Busards » se sont développées partout en France. A titre d'exemple, pour la seule année 1989 et dans 34 départements, pas moins de 861 couples furent recensés et 525 nids découverts, parmi lesquels 43 % ont nécessité une intervention auprès des agriculteurs concernés, lors de la moisson ou avant la fauche. Ces interventions, dues à plusieurs centaines de « surveillants » bénévoles, ont permis l'envol de 567 jeunes, soit 51 % des envols suivis cette année-là (opérations réalisées dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Rapaces et d'Associations ornithologiques régionales ou départementales).

Le régime alimentaire des Busards cendrés est essentiellement composé de petits rongeurs, en premier chef le Campagnol des champs lorsque cette espèce est présente, d'insectes (surtout des orthoptères), et, dans une moindre mesure, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux, ces derniers pouvant cependant être prépondérants dans les régions où les rongeurs sont peu abondants ou peu accessibles. L'alimentation des jeunes repose plus spécifiquement sur les petits vertébrés. Dans les marais de l'Ouest, en particulier dans le marais de Rochefort, l'abondance du Campagnol des champs a pu varier entre 15 et plus de 200 individus par hectare au mois de juillet, au cours des années 1986-1989 (BUTET et LEROUX, 1993). Ces variations interannuelles ont pour effet de faire fluctuer le nombre d'œufs par couvée (entre 3,1 et 3,8 pendant cette même période), le taux d'éclosion (entre 59 et 77 %) et de manière la plus spectaculaire, le nombre moyen de jeunes à l'envol par nid : entre 0,7 et 2,3, ainsi que le taux de réussite de reproduction (nids produisant au moins un jeune à l'envol), entre 36 % et plus de 75 % (BUTET et LEROUX, *op. cit.*).

Les jeunes volent vers l'âge de 4 à 5 semaines, mais sont encore nourris pendant au moins 15 jours et plus, s'éloignant peu à peu du site de reproduction. Dès le

début du mois d'août, les oiseaux entament leur dispersion et la migration bat son plein au-dessus des cols pyrénéens entre le 15 août et le 1er septembre (BRIED, 1992).

Les Busards cendrés quittent l'Europe pour séjourner dans les steppes et savanes d'Afrique tropicale entre octobre et mars. Une concentration d'environ 1 000 individus en dortoir a récemment été signalée au Sénégal (CORMIER et BAILLON, *op. cit.*), permettant l'identification d'une femelle marquée en Charente-Maritime.

Alain B.A. LEROUX
Université de Rennes I
Laboratoire d'Évolution des Systèmes Naturels et Modifiés

Références

BARBIER-MONTAULT (1838).– Notice sur les mœurs du Busard montagu, *Falco cineraceus* Temm. *Rev. Zool.*, (1838) : 221-223.

BRIED, J.-M. (1992).– *Contribution à l'étude de la migration des rapaces diurnes (Falconiformes) au Pays basque.* Thèse de doctorat vétérinaire. Université de Toulouse. Chap. Busard cendré : 166-172.

BRUNSTEIN, D., CANTERA, J.-P. et PATRIMONIO, O. (1990).– Nouvelles acquisitions en Corse. *Avocetta*, 14 : 69-72.

BUTET, A. et LEROUX, A.B.A. (1989).– Incidence of the fluctuations of Field Vole (*Microtus arvalis*) populations in the reproduction of Montagu's Harrier (*Circus pygargus*). *In* J.-C. LEFEUVRE (Ed.) *IIIrd International Wetlands Conf. Rennes 1988.* Ed. du Muséum, Paris : 207-208.

BUTET, A. et LEROUX, A.B.A. (1993). – Effect of prey on predator's breeding succes. A 7-years study on Field Vole (*Microtus arvalis*) and Montagu's Harrier (*Circus pygargus*) in a West-France marsh. *Acta Œcologica*, 14 (6) : 857-865.

CANTERA, J.-P. et THIBAULT, J.-C. (1992).– *L'accueil de l'avifaune sur l'étang de Biguglia.* A.G.E.N.C., Bastia, 38 p.

CORMIER, J.-P. (1984).– Le rôle de la végétation dans l'emplacement des sites de reproduction chez *Circus cyaneus* L. et *Circus pygargus* L. dans des secteurs de reboisements en conifères. *Rev. Écol. (Terre et Vie)*, 39 : 447-457.

CORMIER, J.-P. et BAILLON, F. (1991).– Concentration de Busards cendrés *Circus pygargus* (L.) dans le région de M'Bour (Sénégal) durant l'hiver 1988-1989 : utilisation du milieu et régime alimentaire. *Alauda*, 59 : 163-168.

DABIN, P. (1985).– Vendée-Baie de l'Aiguillon. *In* TERRASSE, J.-F. et DAUPHIN, P., Surveillance d'aires de Rapaces menacés – Busards. *Revue FIR*, 11 : 25-26.

FOURNIER, O. (1964).– Migrations. L'automne 1964 et l'hiver 1964-1965. *Oiseaux de France*, 46 : 1-17.

GUÉRIN, G. (1932).– *La vie des chouettes. II La Hulotte et son régime.* Lussaud Ed., Fontenay-le-Comte, 242 p.

LABITTE, A. et LANQUETIF, A. (1962).– Notes sur les oiseaux nicheurs du marais vendéen (au printemps 1960). *L'Oiseau et R.F.O.*, 32 : 57-73.

LEROUX, A.B.A., (1987).– Recensement des busards nicheurs, *Circus pygargus* L. et *Circus aeruginosus* L., et zonage de l'espace dans les marais de l'Ouest de la France. *Acta Œcologica/Œcologia applicata* 8 : 367-402.

PACTEAU, C., ROUGE, A. et P.N.R. du Marais Poitevin (1986).– Vendée-Baie de l'Aiguillon. *In* DAUPHIN, P., Surveillance des aires des Rapaces menacés. Campagne 1985. *Revue FIR*, 12 : 28.

TERRASSE, J.-F. (1965).– La diminution récente des effectifs de rapaces en France et ses causes. *Terre et Vie*, 112 : 273-291.

TERRASSE, J.-F. (1977).– The Situation of Birds of Prey in France in 1975. *In* CHANCELOR, R.D., *World Conf. on Birds of Prey. Report of Proceedings. Vienna – 1975.* I.C.B.P. : 103-107.

THIOLLAY, J.-M. (1966).– Essai sur les Rapaces du Midi de la France. Distribution. Écologie. Tentative de dénombrement. *Alauda*, 34 : 210-227.

THIOLLAY, J.-M. (1968).– La pression de prédation estivale du Busard cendré *Circus pygargus* L. sur les populations de *Microtus arvalis* en Vendée. *Terre et Vie*, 22 : 321-326.